Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 145 (2000)

Heft: 10

Artikel: Le CICR peine à trouver 300 nouveaux délégués par an

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346058

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Une telle éventualité offre la possibilité aux états-majors d'intervention de pratiquer une conduite et une instruction conformes à leur échelon. Toute-fois, ils devraient être déchargés de la préparation régulière et de la conduite des cours de répétition, afin qu'ils disposent de suffisamment de temps pour s'entraîner dans la fonction qui est la leur, à savoir la conduite d'une brigade en tant qu'état-major (*Task Force*).

L'«Instruction XXI» mettra à profit les opportunités qu'offrent les techniques modernes de gestion des connaissances et les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC). Des méthodes d'enseignement et d'apprentissage à distance et par simulation seront introduites par étapes, afin de combler, grâce à un niveau de qualité convaincant et productif, les besoins et les exigences élevés en matière d'instruction et d'information au sein de l'armée. Une partie des moyens d'instruction électroniques actuels, les plus performants, pourraient servir à mettre en place un système d'entraînement digital.

Un des facteurs de réussite décisifs, c'est le recrutement en nombre suffisant d'un personnel enseignant et de cadres contractuels. Ils seront chargés de remplir les tâches actuelles des cadres de milice, qui touchent à l'instruction de base dans les écoles de recrues; ils appuieront les cadres lors des cours de répétition. Un accroissement du professionnalisme au sein de notre armée est un facteur nécessaire et essentiel pour le maintien à long terme de notre système de milice puisque, dans tous les cas, le succès de l'Armée XXI dépendra surtout de la bonne instruction des chefs, de leurs compétences et de leur crédibilité.

H.A.

Le CICR peine à trouver 300 nouveaux délégués par an

Le Comité international de la Croix-Rouge a la cote auprès des jeunes, en Suisse et en Europe. Pourtant, gérer ses opérations à travers le monde, il peine à trouver 300 nouveaux délégués par an. Un grand nombre de délégués quitte l'institution après 2-3 ans. Les raisons invoquées sont surtout d'ordre privé: difficulté à concilier mission sur le terrain et vie familiale. Compte tenu de la croissance de ses activités et d'une rotation importante des effectifs, le CICR doit trouver également le bon personnel avec le bon profil, engager 300 nouveaux employés par an, appartenant à 20 métiers différents. Environ le 15% des 1200 expatriés engagés sur le terrain et des 600 employés du siège genevois part chaque année. L'ancienneté moyenne est seulement de 5 ans (ATS, 20.7.2000). Cette situation, peut-on l'extrapoler aux volontaires qui s'annonceront à moyen terme pour des opérations de maintien de la paix à l'étranger?